

Demi-Pension 2025-2026

Dès la rentrée 2025-2026, le service demi-pension évolue :

- Le passage au self se fera grâce à un QR code téléchargé sur le téléphone portable.
- Les forfaits demi-pension 4 et 5 jours disparaissent (les forfaits internat sont maintenus).
Tous les repas seront achetés à l'unité et **devront être réservés jusqu'à minuit la veille.**

Vous devrez créer un compte, depuis l'application MyTURBOSELF, ou depuis le site internet, par le lien suivant :

<http://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=891>

Lorsque votre compte sera créé vous pourrez, sur l'application ou en ligne :

- Consulter le solde de votre compte,
- Consulter l'historique des repas consommés,
- Réserver vos repas (réservation **obligatoire** à compter de la rentrée),
- Vous pourrez effectuer vos paiements par chèque ou en numéraire, mais vous aurez également la possibilité de payer en ligne ou sur l'application mobile Turboself.

Tarification :

La région Centre Val de Loire met en place la tarification sociale dans les cantines des lycées dès la rentrée de septembre 2025.

Le prix des repas sera fixé en fonction du quotient familial des familles.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
Quotient fiscal = RFR / NB PART	<10 500,00 €	<17 000,00 €	<28 000,00 €	+ de 28 000€
Tarif repas	3,40 €	4,15 €	4,55 €	5,15 €

Forfait internat :

Forfait 5 JOURS 5J/4N	1 436,40 €	1 668,60 €	1807,20 €	2 012,40 €
----------------------------------	------------	------------	-----------	------------

A compter de la rentrée 2025, toutes les familles devront s'inscrire sur MonResto&Co afin d'être affecté dans la bonne tranche tarifaire. Les modalités seront précisées ultérieurement.